



Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Xavier Papillon

1, place Chapou 46 000 Cahors

Objet : Situation très préoccupante pour l'enseignement de l'occitan

Monsieur le DASEN,

Malgré toute la volonté que vous affichez pour le développement de l'enseignement de l'Occitan dans le Lot et les Conseils Départementaux que vous avez réunis en présence des responsables associatifs et des élus pour la réalisation de projets divers et variés, force est de constater que la réalité du terrain nous inquiète vivement pour la rentrée prochaine.

En ce qui concerne l'enseignement bilingue, les 3 sites d'Assier, Gramat et St Céré sont bien implantés certes mais seuls 1,9% des élèves suivent un cursus bilingue de la MS au CM2 avec une baisse des effectifs entre le cycle 1 et le cycle 3 et sans progression depuis 2016. Aucune ouverture de site bilingue n'est prévu et la convention signée en novembre dernier indique que l'objectif académique pour le Lot est d'atteindre pour le premier degré public 2,45% à la rentrée 2022. La continuité de cet enseignement ne se fait pas complètement, il n'y a toujours pas l'ouverture d'une DNL au collège de St Céré, alors qu'une demande officielle a eu lieu depuis décembre dernier. Seule 0,5h fléchée pour les bilingues a été attribuée au collège de Lacapelle-Marival, alors que les futurs élèves de 6ème devraient avoir 2 heures de langue par semaine. Nous avons aussi constaté un problème de recrutement du poste de Conseiller Pédagogique Départemental pour ce qui est des pré-requis demandés.

En ce qui concerne l'enseignement optionnel au collège, nous remarquons une diminution des heures fléchées fragilisant un peu plus l'enseignement de l'occitan. À Souillac, l'option n'ouvrira pas alors qu'un enseignement de la langue a démarré à St Sozy cette année en CM1-CM2 par un enseignant du 2nd degré. La non généralisation de l'initiation en 6ème sur les établissements existants, l'impossibilité de prendre 2 options, pour les élèves de 5ème notamment, et les difficultés de conserver les élèves pendant 4 ans dans certains établissements fragilisent les effectifs (stabilité, baisse ou disparition). Seuls 9 collèges sur 23 dans le Lot proposent l'occitan, ce qui est bien peu !

En ce qui concerne l'enseignement de l'occitan au lycée, il est à noter une baisse des effectifs dû à la réforme du baccalauréat. Dans certains collèges, il y a des difficultés pour présenter l'option. Des principaux de collège partent du principe qu'il n'y a aucune demande de la part des élèves de 3ème et que donc il n'est pas nécessaire de leur parler de l'option. Mais sans information adéquate, le recrutement ne peut s'effectuer. De plus, la continuité bilingue ne se fait pas systématiquement en lycée et les élèves ne peuvent prendre qu'une option.

Comme vous pouvez le constater, la situation de l'enseignement de l'occitan est très préoccupante dans le Lot et ne se traduit pas forcément avec ce que vous souhaitez mettre en oeuvre. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès de monsieur le recteur pour le rétablissement des heures fléchées dans les collèges, l'ouverture de la DNL au collège de Saint-Céré et de l'option au collège de Souillac, le retour de l'initiation généralisée en 6ème, la possibilité pour les élèves de 5ème notamment de prendre deux options évitant la concurrence. Ces mesures s'avèrent indispensables pour pérenniser cet enseignement dès la rentrée prochaine,

Nous vous remercions et vous assurons, Monsieur le Dasein, de l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour AQUÍ L'ÒC,
Stéphane Clerc

Pour le Centre Régional des Enseignants d'Occitan
Emmanuel Isopet